

Entretien paru dans le magazine « Terre et peuple » (2004)

1) L'actuel débat autour du port de foulard à l'école — qui a pourtant commencé dès 1989 ! — relance dans l'opinion la question du communautarisme. De nombreux livres et articles ont été publiés. Alain de Benoist, vous vous êtes régulièrement positionné sur ce sujet, notamment dans les colonnes d'« Eléments », n'hésitant pas à prendre à contre-pied une partie de votre lectorat traditionnel. J'ai envie de commencer cet entretien en vous demandant si effectivement rien n'a vraiment changé dans la société en quatorze années et si, par contre, la « mouvance identitaire » est aujourd'hui plus mûre pour aborder ce sujet « dérangeant » et pourtant crucial.

Je pense n'avoir jamais pris à contre-pied que ceux qui ne connaissent pas ou ne comprennent pas ma pensée. Mais j'admets volontiers que j'ai pu déplaire en disant avant les autres que l'immigration est un fait, et non plus une option, et que lorsque l'on veut livrer une bataille, on doit partir de ce qu'est le champ de bataille, non de ce qu'il devrait être ou de ce que l'on voudrait qu'il soit. Dire ce que je crois être vrai a toujours été mon unique souci. Plaire et dire la vérité sont bien souvent contradictoires. Les gens aiment surtout qu'on leur dise ce qu'ils veulent entendre. Je ne suis pas de ceux qui parlent ou écrivent pour être reconnus ou applaudis.

Que s'est-il passé depuis quatorze ans ? Les pathologies sociales engendrées par une immigration à la fois massive et mal contrôlée se sont incontestablement aggravées. Elles rendent la vie difficile à des millions de gens, qui savent aussi très bien que ces problèmes sont appelés à perdurer. L'une des conséquences en est un certain recentrage des points de vue. L'idée consolante d'une « Reconquista » future n'est plus soutenue que par une poignée d'esprits qui n'ont pas bien compris dans quel monde nous vivons. Dans le même temps, plus personne (à l'exception significative du patronat) ne propose d'ouvrir largement nos frontières... à un moment où les frontières n'arrêtent plus grand chose et surtout ne garantissent plus rien. Si la question du foulard donne aujourd'hui lieu à tant de discussions, c'est qu'elle permet à la classe politique d'aborder par le petit bout de la lorgnette un problème plus général qu'elle se refuse à aborder frontalement. Tel qu'il est posé, ce débat est sans issue, tant les motivations du port du foulard peuvent être différentes. J'avais pour ma part pris position à ce sujet dans les colonnes du *Monde* en 1989, à une époque où il était encore possible d'écrire dans ce journal. Mon opinion n'a pas changé depuis.

Vous avez raison de dire que l'on est en face d'un sujet « crucial ». C'est précisément parce qu'il est crucial que l'on ne peut le réduire à des fantasmes ou à des slogans. La « mouvance identitaire » est-elle de ce point de vue devenue plus « mûre » ? Il faudrait pour cela qu'elle cesse de confondre l'appartenance avec la vérité, et qu'elle cesse d'attribuer aux facteurs ethniques le rôle que Karl Marx attribuait aux facteurs économiques. Il faudrait surtout qu'elle repense à nouveaux frais la notion même d'identité, en consentant à admettre que l'identité n'est pas une essence éternelle, qui permettrait à ceux qui en sont porteurs de ne jamais changer, mais une substance narrative qui nous permet de rester nous-mêmes en changeant tout le temps.

2) Le phénomène communautariste est présenté comme englobant des réalités — ou des apparences de réalités — diverses : communautés issues de l'immigration extra-européenne, communautés selon les appartenances religieuses ou selon les préférences sexuelles, communautés régionales en plein renouveau... Or, toutes les communautés se valent-elles ? Le communautarisme est-il nécessairement la légitimation de toutes les communautés au nom du droit à la différence ?

Distinguons les choses. Il y a d'abord la notion de communauté en tant qu'elle s'oppose depuis l'œuvre fondatrice de Ferdinand Tönnies (1887), à celle de société. La communauté définit un mode de socialité organique (correspondant au « holisme » chez Louis Dumont), la société, un type de relations « mécanique » fondé sur la prépondérance de l'individu et sur l'axiomatique de l'intérêt. Ces deux notions sont évidemment des idéaltypes au sens de Max Weber : toute collectivité possède, mais dans des proportions variables, des traits communautaires et des traits « sociétaux ». C'est en s'appuyant notamment sur les travaux de Tönnies, mais aussi en opérant un salutaire retour à la pensée d'Aristote, que s'est développée, à date plus récente, l'école communautarienne, dont les principaux représentants sont Alasdair MacIntyre, Charles Taylor et Michael Sandel. Cette école montre le caractère fictif de l'anthropologie libérale d'un individu atomisé toujours antérieur à ses fins, c'est-à-dire arrêtant rationnellement ses choix hors de tout contexte social-historique. Dans l'optique communautarienne, l'appartenance est constitutive de l'individu et de ses fins (y compris quand il entreprend de récuser cette appartenance). L'identité se définit comme ce dans quoi nous choisissons prioritairement de nous reconnaître, comme le cadre à l'intérieur duquel les choses ont pour nous un sens, comme cet « hyperbien » (Taylor) qui commande l'horizon de nos évaluations fortes et de nos valeurs partagées. En tant que valeur morale spécifique, ce bien est antérieur à toute conception du juste — alors que le libéralisme a toujours défendu la priorité du juste (universel) sur le bien (particulier).

Le « communautarisme » est tout différent. Il résulte à la fois de la dissolution moderne des liens organiques et de la crise d'un Etat-nation qui, de

toute évidence, n'est plus aujourd'hui producteur de socialité. En réaction à cette situation de crise du lien social, des « communautés » de toutes sortes, héritées ou choisies (mais de nos jours, les deux catégories tendent à se confondre), cherchent à s'affirmer et à se faire reconnaître dans la vie publique, c'est-à-dire à sortir de la sphère privée où prétendait les confiner le formalisme républicain. Certaines peuvent évidemment plaire plus que d'autres, qui se manifestent de manière agressive ou ne relèvent que de l'« autisme grégaire » (Jean-Claude Michéa). A une époque où, comme le disait Victor Segalen, « le divers décroît », ce retour des différences me paraît néanmoins une bonne chose, à condition bien sûr d'être contrôlé. Refuser de reconnaître les différences ne peut, au contraire, que les amener à s'affirmer de façon convulsive, pathologique. C'est précisément ce qui se passe aujourd'hui, où la dénonciation du « communautarisme » est l'un des arguments préférés des « nationalistes » jacobins. Comme l'a bien noté Pierre-André Taguieff, le terme de « communautarisme » est d'emblée devenu un terme disqualifiant. Le « communautarisme » n'est plus rien d'autre que la caricature de l'esprit communautaire.

3) La légitimation systématique de toutes les différences ne conduit-elle pas à une impasse ? En effet, certaines communautés ne portent-elles pas en elles un refus des différences et une volonté de réduction au même dès lors qu'elles deviendraient dominantes ? Au nom du droit à la différence, ne risque-t-on pas un jour de nous voir dénier le droit à notre propre différence ?

La reconnaissance des différences n'implique pas l'angélisme ! Il est clair aussi qu'elle n'engendrera pas la disparition des conflits. Mais il en va de la différence ou de l'identité comme il en va de la liberté : le mauvais usage que l'on en fait discrédite cet usage, non le principe lui-même. C'est en cela que je m'oppose à Elisabeth Badinter qui, pour justifier le « droit à l'indifférence », assure que « chaque fois que l'on fait passer nos différences avant nos ressemblances, on met le doigt dans un processus d'affrontement ». La ressemblance, en vérité, n'est pas moins polémogène que la différence : pensons à la « rivalité mimétique » si bien analysée par René Girard. La reconnaissance des différences n'exclut donc pas l'existence d'une loi commune, qui en est au contraire le préalable indispensable, pas plus qu'elle n'est incompatible avec les notions de citoyenneté et de bien commun. Il revient aux pouvoirs publics, qui ont pour vocation d'assurer la paix civile et non d'exciter à la haine, de fixer ou de négocier cette loi commune, en examinant au cas par cas, parmi d'éventuelles dérogations au droit commun (il en existe déjà), celles qui ne portent pas atteinte à l'ordre public. Une politique de reconnaissance des différences exige par ailleurs la réciprocité. Qui me désigne comme son ennemi devient bien entendu mon ennemi. Qui argue de sa différence pour me dénier la mienne déroge à la généralité du principe, c'est-à-dire à ce qui le fonde en tant que principe, et doit s'attendre à en subir les conséquences. Mais encore faut-il créer les conditions de la reconnaissance réciproque, ce qu'on ne fait certainement pas, par exemple,

quand on pratique comme aujourd'hui un amalgame entre l'immigration, l'islam, le fondamentalisme islamiste et le terrorisme global.

Il faut aussi, à propos du droit à la différence, dissiper d'autres équivoques. Tout d'abord, il s'agit d'un droit, c'est-à-dire d'une liberté, non d'une obligation. Reconnaître la différence, c'est donner la possibilité à ceux qui le souhaitent de vivre l'appartenance qu'ils regardent comme la plus essentielle, non les y enfermer ou leur interdire de s'en tenir à l'écart. La différence, d'autre part, n'est pas un absolu. Par définition, elle ne peut être que relative : on ne diffère que par rapport au différent. Il en va de même de l'identité : pas plus que l'individu, un groupe ne peut avoir d'identité tout seul. Toute identité se construit dans et par une relation. De même aussi pour les cultures : chacune d'elles constitue un monde de sens, mais ces mondes peuvent communiquer. Elles ne sont pas des quasi-espèces, mais d'incontournables modalités d'expression de la nature humaine. Prenons garde ici à ne pas confondre l'universel et l'universalisme.

4) L'option communautariste est-elle, selon vous, une réponse efficace, à terme, au problème de la présence en Europe de millions d'homme et de femmes d'origine non européenne ? En effet, la place et l'importance d'une communauté ne sont jamais figées au fil du temps dans un espace donné. Il existe des communautés plus ou moins dynamiques, notamment en termes de natalité. Entre l'échec de l'intégration, l'utopie de la « Reconquista » et le communautarisme qui a tout d'une bombe à retardement, n'y a-t-il pas de quoi être pessimiste ?

Première remarque : quand les hommes ne trouvent pas de solution, l'histoire en trouve une à leur place. Deuxième remarque : l'histoire est toujours ouverte, ce qui ne veut pas dire que tout soit possible. Enfin, quand on s'ingénie à poser les problèmes en des termes tels qu'ils ne peuvent recevoir aucune solution, il ne faut pas s'étonner de se voir condamné au pessimisme. Il y a aujourd'hui en Europe 52,2 millions de musulmans (dont 25 millions en Russie et 13,5 millions en Europe orientale), dont une vaste majorité d'origine européenne. Les autres, que je sache, ne sont ni des Noirs ni des Jaunes. Si les Européens sont aujourd'hui peu dynamiques, ce n'est pas la faute de ceux qui le sont plus. S'ils ne savent plus en quoi pourrait consister leur identité, ce n'est pas non plus la faute de ceux qui, eux, savent encore en quoi elle réside. Le spectacle d'une identité forte devrait plutôt conduire ceux qui n'en ont plus à s'interroger sur ce qui a fait disparaître la leur : l'emprise planétaire des valeurs marchandes et le nihilisme occidental, par exemple. A l'époque de la déterritorialisation généralisée des problématiques, les mêmes pourraient aussi réfléchir aux formes que peut revêtir l'identité indépendamment de la référence au territoire, aux valeurs qui méritent d'être défendues indépendamment du lieu où elles s'expriment. J'attache pour ma part au moins d'importance à ce que les gens pensent ou font concrètement qu'à ce qu'ils sont ou sont présumés

être. C'est pourquoi je n'ai pas de mal à préférer Nelson Mandela à George Bush, le sous-commandant Marcos à Tony Blair, Léopold Sédar Senghor à Jean-Paul Sartre, Oum Khalsoum à Star Academy, Sami Naïr à Jean-François Revel et Khalil Gibran à Philippe Sollers !

Alain de Benoist